# Hommage à Samuel Paty

Des clés pour comprendre et expliquer

#### Connaissances et compétences Objets d'enseignement Connaître les principes, valeurs et symboles de la La citoyenneté française et la citoyenneté citovenneté française et de la citovenneté européenne : principes, valeurs, symboles européenne Connaître les symboles et la symbolique : Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les de la République française monuments, la langue française de l'Union européenne Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai Connaître les valeurs et principes de la République Identifier et reconnaître les libertés fondamentales et Les libertés de conscience, d'expression, les droits fondamentaux de la personne d'association, de presse Expliquer les différentes dimensions de l'égalité Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-Comprendre les enjeux de la laïcité Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004 Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques Définir les principaux éléments des grandes Les différentes déclarations des Droits de l'homme déclarations des Droits de l'homme Le statut juridique de l'enfant Comprendre que la reconnaissance des libertés est le Travailler sur la liberté de la presse et la liberté fondement de la démocratie d'expression Aborder les enjeux de la liberté de la presse. Mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique Connaître les modalités de l'expression du citoven Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen: vote, expression des tensions, réseaux sociaux, association

# Comprendre ce qui s'est passé

- Un cours d'EMC sur les libertés et notamment la liberté d'expression, éléments au programme.
  - Exemple des caricatures pour illustrer son propos
- Description fausse des faits sur les réseaux sociaux par un parent d'élève dont la fille n'a pas assisté au cours.
- Accusation de discrimination envers le professeur.
  - Son nom et son adresse, ainsi que celle du collège sont données.
  - Messages de haine et de menaces sur les réseaux sociaux
- Message vu par le terroriste, qui entre en contact avec le parent d'élève.
- Assassinat du professeur le vendredi 16 octobre 2020 à la sortie du collège.

# Un hommage national



## Un discours pour comprendre : Robert BADINTER



## Rappel sur le rôle de l'enseignant

- Transmettre des connaissances et des compétences
- Transmettre les règles de la vie en société et les valeurs de la République

La video complète ce qui doit être retenu sur les valeurs de la République.

Rappel sur le fonctionnement de la démocratie

Garantir la liberté d'expression dans une société démocratique

Garantir la laïcité pour l'égalité dans cette société et la liberté religieuse qu'elle autorise

Qu'avez-vous retenu du discours de Robert Badinter ?



# Un cadre légal concernant la liberté d'expression et la laïcité

- Au XVIIIème siècle => naissance de nouvelles idées qui remettent en cause la société : les idées des Lumières.
- Deux points en particulier:
  - Apparition d'un discours remettant en cause l'organisation de la société, ainsi que le rôle du roi et de la religion ce qui provoque une censure.
  - Défense des philosophes en particulier Voltaire dans des affaires qui montrent l'injustice des lois de l'Ancien Régime: l'affaire Calas, l'affaire du chevalier de la Barre
- Ces idées des Lumières inspirent la Révolution française et les lois qui se mettent en place au cours du XIXe siècle.



# La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789)

 Article 10. - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi

•

Article 11. - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi

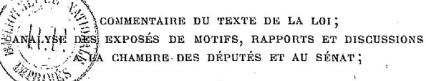
LOIS NOUVELLES - COLLECTION PAUL DUPONT

#### LOI

DU 29 JUILLET 1881

SUR LA

### LIBERTÉ DE LA PRESSE



PAR

#### M. AMELINE DE LA BRISELAINNE

Ancien auditeur au Conseil d'État; Avocat à la cour d'appel de Paris — Rédacteur en chef du Bulletin annoté des Lois, Chevalier de la Légion d'honneur



SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES

ET DES CHEMINS DE FER

De-I DIRONE

# La loi sur la liberté de la presse (1881)

- Art. 1 : l'imprimerie et la librairie sont libres.
- Art. 5 : tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement.

Du 9/12/1

CABINET OU MINISTRE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

DES BEAUX-ARTS

ET DES GULTES.

Pie Pale

Loi

Séparation des Eglises et de l'Etat.

Le Sénat et la Chambre des Députés ent adopté,

Le Président de le Le publique promulgue la loi dont la teneur suit : Verence Principes . Citre promed .— Principes . Sorticle premier .

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

#### ART. 2.

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1es janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics, tels que l'ycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3,

# La loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905)

Article 1 - La République assure la liberté de conscience.
Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public

Article 2 - La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

35-43-1985.

# La loi sur le port de signes religieux (2004)

Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.